

# Français du Monde

Magazine  
bimestriel  
N°151

octobre  
2008



Association Démocratique  
des Français à l'Étranger

## Face aux crises, mobilisons-nous !

La crise financière américaine n'épargne pas la planète. Nous vivons à l'heure de la globalisation et les effets pervers d'un capitalisme sauvage ne s'arrêtent bien entendu plus aux frontières. Or en France, "les caisses de l'État sont vides" nous a déjà expliqué le Président de la République il y a quelques mois. La récession économique devient réalité.

Récession surtout pour les petites gens et pour les Français établis hors de France dont beaucoup vivent modestement. Ainsi, les moyens de fonctionnement des postes diplomatiques et consulaires ont-ils baissé de 3 millions d'euros en 2 ans. Sous couvert de la "modernisation du réseau consulaire et de l'amélioration du service public", nous entrons dans l'ère des consulats virtuels, d'influence sans influence, ignorant la fracture numérique et les contraintes de nos compatriotes. Quid de la proximité des services publics ?

De son côté, l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger n'a plus les moyens financiers de ses missions et risque l'asphyxie. Nonobstant la prise en charge progressive des frais de scolarité des enfants français dans les classes de

lycée, donc pour une minorité, l'augmentation massive des frais de scolarité, pour toutes les autres familles, et le désengagement réel de l'État sont alarmants. Tandis que l'aide sociale est réduite à son minimum, l'aide à l'emploi et la formation subissent le même traitement. Les comités consulaires que la Gauche avait mis en place sont victimes du désintérêt de ce gouvernement, derrière ses belles paroles.

Ne nous laissons donc pas polluer par des discours frileux et populistes. Remettons l'être humain au cœur de la société. Défendons nos droits.

J'ai été élue, voilà quelques semaines, Secrétaire Générale de Français du Monde-ADFE. Le Bureau national et le Conseil d'administration dont il émane ont du travail. Nous avons devant nous de vraies échéances, de vrais défis, notamment le renouvellement de nos conseillers à l'Assemblée des Français de l'Étranger en Afrique et dans les Amériques. Nous avons partout de vrais combats à mener. Oui, faisons-nous entendre et battons-nous pour les valeurs que nous défendons.

Élisabeth Kervarrec



# L'esprit sourire

**Vivre l'esprit libre est un confort inestimable et le sourire de nos clients en est la plus belle preuve. C'est pourquoi, nous sommes heureux et fiers d'héberger chaque jour des milliers de voyageurs avec la solution la plus adaptée à leurs besoins et d'imaginer pour les entreprises et les collectivités des services innovants pour simplifier la vie de chacun au quotidien. Car, chaque jour, nous avons tous à cœur de gagner le sourire de nos clients. C'est aussi cela l'esprit sourire.**

Présent dans plus de 100 pays, leader dans l'hôtellerie et les services, Accor met, depuis plus de 40 ans, son savoir-faire au service de ses clients en leur proposant un réseau de 4 000 hôtels de l'économique au luxe et une gamme unique de services à la personne.

[www.accor.com](http://www.accor.com)

**ACCOR**  
Hospitality

SOFITEL  
LUXURY HOTELS

PULLMAN

GALLERY

NOVOTEL

Mercure

Suite  
HOTEL

adagio

ibis allseasons

Etap FORMULE1

hotelF1

MOTEL6

ACCOR Thalassa

LENÔTRE  
PARIS

W

**ACCOR**  
Services

Ticket  
Restaurant®

Ticket  
Childcare®

Ticket  
CESU®

Ticket  
Car®

Ticket  
Transport®

Ticket  
Compliments®

Accentiv'

## Sommaire

**Actualité** p3

*Une nouvelle sénatrice de gauche*

**Assemblée Générale** p4

*riche et studieuse*

**Enseignement** p6

*Le constat*

**FdM pratique** p7

*Étudiants*

**FdM pratique** p8

*Élections à l'AFE*

*Élections européennes*

**FdM pratique** p10

*Brèves*

**Europe** p11

*Citoyenneté européenne*

**Société** p12

*D'Edvige à Edvirsp*

**Europe** p13

*L'Irlande au cœur de l'UE*

**Sections** p14

**Échos du monde** p15



**Français du Monde**  
 Magazine de Français du Monde  
 Association Démocratique  
 des Français à l'Étranger

62 boulevard Garibaldi 75015 Paris - France  
 tél : 00 33 1 43 06 84 45 - télécopie : 00 33 1 43 06 08 99  
[www.francais-du-monde.org](http://www.francais-du-monde.org) - [contact@adfe.org](mailto:contact@adfe.org)

Conception graphique : **Myriam Legrand**  
 3 rue Montesquié, 92600 Asnières - 01 47 93 59 10

Réalisation et impression : **Bordessoules**  
 42 av. de Rochefort 17413 St Jean d'Angély Cedex

Directeur de la publication : **François Nicoullaud**  
 Rédacteur en chef : **Philippe Loiseau**  
 Maquettiste : **Isabelle Chardonnet**

CPPAP 1010 G 87188 - ISSN02447607



## *Une nouvelle sénatrice de gauche pour les Français de l'étranger*

Notre amie Claudine Lepage, adhérente de la section de Munich, conseillère à l'Assemblée des Français de l'Étranger et vice-présidente de cette assemblée, a été brillamment élue le dimanche 21 septembre en qualité de sénatrice des Français établis hors de France.

L'élection s'est déroulée au Centre des conférences internationales de l'avenue Kléber, à Paris, qui vient d'ailleurs d'être vendu à des investisseurs privés par le ministère des Affaires étrangères. C'est donc pour la dernière fois dans les ors et tentures de cet ancien grand hôtel que cinq listes se sont disputé les quatre sièges à pourvoir auprès des 153 conseillers de l'Assemblée des Français de l'Étranger, devenus pour un jour, et comme tous les trois ans, grands électeurs sénatoriaux.

La liste investie par Français du Monde-ADFE est arrivée largement en tête avec 47 voix. Ont suivi la liste du sénateur Robert del Picchia, avec 36 voix, ainsi réélu, puis celle du sénateur André Ferrand, avec 27 voix, également réélu, enfin celle de Christophe Frassa, Conseiller à l'AFE, qui avec les 25 voix recueillies entre donc, comme Claudine Lepage, au Sénat. Dominique Paillé, conseiller du Président de la République, qui tentait aussi sa chance avec la dernière liste en lice, n'a récolté que 16 voix, et s'est donc trouvé éliminé.

Reconnaissons que cette belle journée n'a toutefois pas entièrement répondu à nos espérances. Face aux quatre listes s'affrontant au sein d'une majorité présidentielle fort divisée, la Gauche, unie autour d'une seule liste, tenait comme jamais peut-être dans le passé l'occasion de remporter deux sièges. Ç'eut été justice pour Jean-Yves Leconte, conseiller à l'AFE, membre de notre section de Varsovie, premier colistier de Claudine Lepage. Nos 51 élus auraient-ils unanimement soutenu notre liste que nous aurions gagné deux sièges. Hélas, quatre voix nous ont manqué.

Mais cette ombre ne doit pas nous faire boudier le plaisir de voir arriver au Sénat une fidèle et loyale militante de notre association, qui a mené une très belle campagne et qui remporte donc une victoire amplement méritée. Elle entre dans sa nouvelle carrière toute pénétrée de ses responsabilités et bien décidée à mobiliser les moyens accrus dont elle va désormais disposer pour défendre nos compatriotes vivant à l'étranger, comme elle l'a toujours fait dans sa circonscription d'Allemagne du Sud. Bonne chance, Claudine, pour les six ans de ce premier mandat !

François Nicoullaud

[c.lepage@senat.fr](mailto:c.lepage@senat.fr) - [senateurs@senateursdesfrancaisdumonde.net](mailto:senateurs@senateursdesfrancaisdumonde.net)  
[www.senateursdesfrancaisdumonde.net](http://www.senateursdesfrancaisdumonde.net)



M.C. Guilbaud, S. Margareto, A.M. Maculan, C. Lepage, M. Morales, C. Picharles

## Retrouvailles riches... et studieuses



Jacques Maury, Philippe Loiseau, Michèle Bloch, François Nicoullaud, Christian Boloch, Élisabeth Barg

**Notre assemblée générale 2008 s'est tenue les 29 et 30 août à Paris. Elle constitue le temps fort de l'année associative lorsque les délégués des sections, les membres du Conseil d'Administration, les élus FdM-ADFE à l'AFE se retrouvent pour partager leurs expériences, réfléchir au bien commun et préparer l'avenir ! Et d'avenir il a été largement question cette année encore.**

Au titre de la rétrospective tout d'abord, l'exercice 2007-2008 a été marqué par le renouvellement de nos instruments de communication puisque, sur décision de l'Assemblée générale 2007, magazine, site internet, logo et affiche ont été entièrement revus et refondés. L'accueil fait à la nouvelle formule du magazine Français du Monde a été positif, tout comme celui qui s'est manifesté pour le nouveau site internet avec ses quelque 21000 visites mensuelles. Ajoutons qu'à ce jour 20 sections ont déjà opéré leur révolution numérique sur la base de la matrice proposée par le Bureau national. Oui vraiment, nous pouvons être satisfaits du travail accompli, travail cohérent et fédérateur qui nous donne une meilleure lisibilité et nous met à la page du nouveau siècle.

Outre les questions de communication, Français du Monde-ADFE a, en 2007, accompagné et soutenu les élections partielles des conseillers à l'Assemblée des Français de l'Étranger en Allemagne du Nord et dans la circonscription de New-Delhi ou deux sièges ont été maintenus dans la première tandis que deux sièges ont été gagnés dans la seconde ! Un brillant résultat pour nos candidats malgré

des conditions difficiles. Parallèlement, le travail sur nos grandes orientations s'est, bien entendu, poursuivi notamment grâce à l'aide précieuse de nos permanentes au siège de l'association : enseignement, social, droits politiques des Français vivant hors de France, emploi et formation, soutien aux Français rapatriés d'urgence, développement du secteur droits de la personne humaine et lutte contre toutes les discriminations par la création du Collectif LGBT au début de l'année.



L'étiollement de notre réseau culturel et consulaire, le sort réservé aux personnels recrutés locaux, indignement licenciés par l'État employeur, ne cessent d'inquiéter. Le désengagement de la puissance publique en matière de couverture sociale des Français vivant hors de France est patent ne serait-ce que par le faible

financement de la prise en charge de la catégorie aidée pour les assurés de la Caisse des Français de l'Étranger, l'organisme d'assurance sociale et de retraite pour des dizaines de milliers de compatriotes. La réforme des comités de gestion consulaire semble en panne... Sur tous ces thèmes et, parmi eux, dans bien des dossiers individuels également traités, la concertation avec nos élus AFE et nos sénateurs est fondamentale et fructueuse.

Le rapport moral de la secrétaire générale, rapport riche de 14 pages, avait été largement diffusé. Présenté par le président national et le vice-président, il a été adopté après débat à l'unanimité moins 1 abstention. La trésorière a présenté le rapport financier en équilibre, adopté à l'unanimité moins 3 abstentions.

### Conseil d'Administration suite à l'élection du 30 août 2008 :

Renaud Andrieu  
Bruno Asselin  
Élisabeth Barg-Champetier  
Malika Barki  
Michèle Bloch  
Christian Boloch  
François Boucher  
Cybèle Bouteiller  
Claude Chapron  
Kersti Colombant  
Gérard Gouron  
Guillaume Grosso  
Jérôme Guillot  
Élisabeth Kervarrec  
Amani Konan Lumumba  
Arnaud Leroy  
Philippe Loiseau  
Jacques Maury  
Annie Monard  
Philippe Moreau  
Mona Muraccioli  
François Nicoullaud  
Pierre Ory  
Thérèse Paraiso  
Odile Suire-Sinaceur  
Bernadette Van Der Horst  
Claude Vilain



L'accueil et la formation des adhérents sont essentiels. Dans cet esprit, des commissions se sont réunies à la veille de l'assemblée générale. Elles ont travaillé sur les thèmes de l'Enseignement, des Affaires sociales ainsi que sur les prochaines élections à l'Assemblée des Français de l'Étranger de 2009. Nous reviendrons en détail sur ces questions dans les pages suivantes.

Avenir, avec le renouvellement par tiers du Conseil d'Administration. Suite aux modifications statutaires de 2007, le Conseil passe de 30 à 27 membres cette année. Et ainsi de suite pour les 2 prochaines années. Le Bureau national passe, lui, de 9 à 7 membres titulaires avec des responsabilités sectorielles redéfinies. Il pourra s'appuyer largement sur le Conseil dont les membres sont et seront sollicités.

Avenir, pour les élections du conseil d'administration de la Caisse des Français de l'Étranger (voir page 12). La CFE est cogérée au sein du Conseil par des représentants de l'État, des assurés, et de l'AFE ; ces deux derniers collèges sont élus par les conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger.

Avenir bien sûr, pour les élections sénatoriales du 21 septembre qui ont permis à Claudine Lepage d'emporter un siège au terme du mandat du Sénateur Biarnès. Elle rejoint Monique Cerisier ben Guiga et Richard Yung.

Avenir encore et toujours, pour les prochaines élections à l'Assemblée des Français de l'Étranger du 7 juin 2009. 27 circonscriptions d'Afrique et des Amériques, de tailles très variables, sont renouvelables. Géographiquement, près de la moitié des Français du Monde sera appelée aux urnes pour élire près de 80 conseillers qui travailleront pour eux, les représenteront à Paris. Il s'agit d'un rendez-vous démocratique qui ne devrait laisser personne indifférent, surtout dans des pays aux situations politiques, sociales, économiques parfois instables où les intérêts de nombreuses familles françaises mais aussi binationales sont souvent fragilisés. Le stage organisé pour les futurs candidats a porté sur la présentation de ces élections et permis une première approche.

Nous avons accueilli cette année Alain Catta, Directeur des Français de l'étranger et des Étrangers en France

(DFAE) au ministère des Affaires étrangères pour le repas et un intervenant extérieur en la personne de Jean-



François Bayart, directeur de recherche au CNRS, auteur de l'ouvrage *L'illusion identitaire*, qui a développé avec brio un exposé critique sur l'identité culturelle...

Les participants à cette assemblée ont pu se rencontrer dans la convivialité ce qui, pour ces Français du Monde souvent loin des yeux et donc près du cœur, constitue la première raison de notre existence : être ensemble.

Philippe Loiseau

## Nouvellement élues au Bureau National



**Élisabeth Kervarrec**, journaliste, réside à Vienne, ancienne conseillère au CSFE (AFE) de 1991 à 2006, Présidente de l'ADFE-Autriche de 1985 à 1991



**Cybèle Bouteiller**, enseignante de FLE, réside à Berlin, Vice-présidente FDM-ADFE Berlin-Brandebourg, membre d'Amnesty International



**Bernadette Van Der Horst**, conseillère emploi-formation, réside à Utrecht, ancienne Présidente FDM-ADFE Pays-Bas

## LE BUREAU NATIONAL

*Président* : François Nicoulaud

*Vice-président* : Christian Boloch

*Secrétaire générale* : Élisabeth Kervarrec

*Trésorière - chargée de l'enseignement* : Michèle Bloch

*Rédacteur en chef de "Français du Monde"* : Philippe Loiseau

*Droits de l'Homme - Affaires globales* : Cybèle Bouteiller

*Formation - Affaires sociales* : Bernadette Van Der Horst

## Enseignement français à l'étranger : le constat commun de huit organisations

**Le réseau d'enseignement français à l'étranger s'est lentement construit pour devenir aujourd'hui l'instrument essentiel du rayonnement de la France à l'étranger. Ce réseau, unique au monde, est un édifice complexe qui regroupe 449 établissements et scolarise 240 000 élèves dont 75 000 élèves français, pour un coût d'un milliard d'euros dont un tiers est, aujourd'hui, assuré par l'État Français.**

**La force et la richesse de ce réseau tiennent à la double mission qui lui est assignée :**

- scolariser les enfants français, ce qui est une aide à l'expatriation de nos compatriotes,
- diffuser notre langue et notre culture en scolarisant des élèves étrangers, ce qui concourt au rayonnement de la France et à sa présence dans le monde.

**Ce réseau vit une crise de croissance due à sa forte attractivité, liée à sa qualité :**

- il accueille 5 000 élèves nouveaux par an depuis deux ans, dont 4 000 français ;
- ses besoins immobiliers sont évalués à 40M€ supplémentaires par an sur 5 ans (Cf. Audit IGF) pour les seuls établissements en gestion directe, 50M€ si l'on veut répondre au développement de la présence française à l'étranger.

**Dans un même temps, l'État aggrave le sous financement de l'établissement public en diminuant sa subvention à l'AEFE - Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger - (304 M€ en 2002, 280M€ en 2008).**

Cela se traduit par un transfert de charges sur les établissements :

- il réduit à tel point la part consacrée à la rémunération des enseignants résidents que la charge salariale est presque entièrement reportée sur les familles,
- la maintenance et les investissements immobiliers incombent de plus en plus aux familles,
- les établissements assument désormais les cotisations pour pension des personnels titulaires, un résident facturé aujourd'hui 40 000€ à l'établissement, lui coûtera 60 000€ à partir de 2009. Toujours à la recherche d'économies, l'État prévoit enfin de diviser par deux sur trois ans le nombre d'enseignants expatriés dans le réseau.

L'AEFE, incapable de remplir ses missions avec le budget alloué, instaure, à partir de la rentrée 2009, une taxe correspondant à 6% des frais de scolarité qui s'ajoutera à l'augmentation des écolages : 60%, en euros, prévus sur les cinq prochaines années.

**La mesure de prise en charge des frais de scolarité, en affectant l'aide de l'État aux seuls Français et aux seuls lycéens français, met en péril l'équilibre du réseau :**

- Elle provoque mécaniquement l'éviction des élèves étrangers qui représentent 68% des effectifs et sont indispensables à la mixité qui est une des richesses de nos établissements.
- Elle prive le réseau des recettes légales qu'étaient le paiement par les entreprises des scolarités des enfants de leurs personnels et des écolages payés par les familles aisées.
- Elle crée une distorsion grave entre, les 15 000 lycéens français qui ne paieront pas la scolarité et les 225 000 élèves français des autres niveaux et étrangers qui paieront toujours plus.
- Elle risque enfin d'obérer, par l'importance des ponctions réalisées sur les

familles, les potentialités de développement du réseau et risque à terme d'entacher sa qualité.

Cette mesure ne peut que nuire au rayonnement et à l'image de la France, elle est inadaptée à l'énorme défi auquel est confronté le réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger et elle conduit à une impasse.



### Repères sur la prise en charge

**En 2008/2009 :**

- 8 171 élèves français sont scolarisés en 1ère et terminale
- 2 206 ne paient pas la scolarité (payée par l'employeur), soit 27%
- 1 811 sont déjà boursiers, soit 22%
- 4 154 élèves bénéficient de la prise en charge

**Par extrapolation en 2009/2010 :**

- 15 000 élèves français seront scolarisés au lycée
- 4 000 seront pris en charge par employeur\*
- 2 850 seront boursiers
- 8 150 bénéficieront de la prise en charge (à rapprocher des 20 000 élèves supplémentaires que l'on aurait pu aider par des bourses)

\* à supposer que les employeurs maintiennent leur prise en charge

## Enseignement supérieur : faire et défaire

### Aline : c'est fini ! Coup dur pour les étudiants

En 2006 et 2007, une Allocation d'installation étudiante (Aline) fixée à 300 euros avait été versée aux étudiants boursiers qui louaient un logement pour la première fois.

Cette allocation, consentie par Dominique de Villepin, "était surtout une sortie de crise au moment du CPE", selon un conseiller de Valérie Pécresse. "Surtout"... et essentiellement puisque cette aide cesse d'exister cette année. Aline, c'est fini ! Elle ne reviendra pas. "C'est un vrai retour en arrière pour l'autonomie des étudiants" regrette l'UNEF.

Le gouvernement a retiré les 24 millions que lui coûtait cette allocation pour mieux lancer sa réforme à lui : revalorisation des bourses et nouveau mode de calcul, 50 000 étudiants bénéficiaires supplémentaires. En fait, avec le nouveau mode de calcul, quelque 100 000 boursiers risquent de perdre au change. Quant aux 50 000 nouveaux bénéficiaires, ils auront en réalité une bourse à l'échelon zéro qui leur permettra juste d'être exonérés des frais d'inscription.



Comment contracter un prêt étudiant ? Quelles sont les différentes aides au logement ? Comment bénéficier de tarifs préférentiels pour le théâtre ? Le site [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr)

est une mine d'informations pour le monde étudiant. Il renseigne aussi ceux qui désirent monter une association ou encore devenir lecteur à l'étranger, qui recherchent des aides pour poursuivre leurs études à l'étranger ou de l'information sur l'organisation des systèmes éducatifs d'autres pays.

### Nouveau dispositif de bourses

Depuis la rentrée 2008, seuls 3 critères sont pris en compte pour le calcul du montant des bourses : le revenu du foyer fiscal auquel l'étudiant est rattaché ; le nombre d'enfants à charge de la famille (en différenciant le nombre d'enfants inscrits dans l'enseignement supérieur) ; l'éloignement entre le domicile parental et le lieu d'études.

Toutes les infos sur [www.cnous.fr](http://www.cnous.fr)



## Caisse des Français de l'Étranger

### Mesure exceptionnelle pour les nouveaux adhérents CFE

**Les Français âgés de 35 ans et plus, expatriés depuis plus de 2 ans peuvent adhérer à la CFE, à l'instar des plus jeunes, sans payer de droits d'entrée en 2008.**

Le Conseil d'administration de la CFE a décidé de suspendre **pour toutes les catégories d'assurés**, pendant 1 an, les règles de rétroactivité de cotisations (droits d'entrée) en cas d'adhésion tardive.

Toute adhésion reçue **entre le 1er janvier 2008 et le 31 décembre 2008** sera prise en compte sans qu'aucun paiement de cotisations rétroactives ne soit exigé.

Les règles relatives à la carence sont inchangées ; le droit à remboursement sera ouvert :

- le 1er jour du 4ème mois suivant l'adhésion si vous êtes âgé de moins de 45 ans.
- le 1er jour du 7ème mois suivant l'adhésion si vous avez 45 ans ou plus.

Les Français qui vivent à l'étranger depuis plus de 2 ans peuvent ainsi réaliser une économie comprise entre 2000 et 4000 euros selon leurs ressources.

### Astuce pour vos courriels

La CFE a mis à votre disposition un moyen rapide pour obtenir des réponses personnalisées à vos questions. Nous vous proposons la démarche suivante :

- rendez vous en bas de nos pages internet sur [www.cfe.fr](http://www.cfe.fr) et cliquez sur "**contactez-nous**", vous pourrez alors vous rendre sur le lien correspondant à votre demande (*adhérent, société adhérente, personne non adhérente, société non adhérente, autre*) et remplir un formulaire clair qui partira directement dans le **service approprié**.

Vous n'aurez qu'à sélectionner le ou les objets de votre demande dans les champs établis, sans oublier votre numéro de Sécurité sociale !

Pensez-y, vous y gagnerez temps et précision !

publicité

## Juin 2009 : élections AFE et élections européennes



Français d'Afrique et des Amériques, vous voterez en juin 2009 pour élire vos conseillers à l'Assemblée des Français de l'Étranger (AFE)



Français du Monde, vous voterez en juin 2009 pour élire vos eurodéputés mais uniquement en votant dans une commune de France

*Attention ! Pour pouvoir voter en 2009, il faut être inscrit au plus tard le dernier jour d'ouverture du consulat en 2008 (soit le 30 ou le 31 décembre)*

### Inscription sur la liste électorale consulaire pour voter aux élections à l'AFE

Elle relève – comme l'inscription au registre des Français établis hors de France – d'une démarche volontaire.

L'inscription sur la liste électorale consulaire (LEC) est automatique si vous êtes inscrit au registre des Français établis hors de France de votre circonscription consulaire, sauf opposition de votre part.

Si vous n'êtes pas encore inscrit au registre des Français établis hors de France, l'inscription relève d'une démarche volontaire et individuelle, démarche qui peut être faite sur papier blanc, par correspondance ou à l'occasion d'une visite au consulat.

#### 1) Quand et comment demander votre inscription sur la liste électorale consulaire (LEC) ?

◆ *Vous n'êtes pas inscrit au Registre des Français établis hors de France :*

→ Vous pouvez demander votre inscription sur la LEC, vous serez automatiquement inscrit au registre des Français établis hors de France

◆ *Vous demandez votre inscription au registre des Français établis hors de France :*

→ Vous n'avez rien à faire, vous serez automatiquement inscrit sur la LEC, sauf opposition de votre part

◆ *Vous êtes déjà inscrit au registre des Français établis hors de France mais vous vous étiez opposé à votre inscription*

sur la liste électorale consulaire :

→ Vous pouvez maintenant demander votre inscription sur la LEC

#### 2) Une fois inscrit, à quels scrutins participer ?

◆ Juin 2009 : Français d'Afrique et des Amériques, vous voterez pour élire vos conseillers à l'AFE.

→ Optez pour le vote par correspondance, ce qui ne vous empêchera pas de voter en personne si vous préférez.

◆ Ultérieurement, tous pourront voter aux élections présidentielles et aux référendums dans les consulats.



#### L'AFE, c'est quoi ?

L'Assemblée des Français de l'Étranger vous représente auprès des instances officielles.

Elle vous permet, malgré l'éloignement, de participer à la vie nationale et de faire entendre votre voix.

Les 153 Conseillers élus au suffrage universel direct pour 6 ans défendent vos intérêts.

## Inscription sur la liste électorale dans une commune de France

### ◆ Dans quelle commune vous inscrire ?

#### 1) Vous avez une résidence en France :

④ Vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale :

- de la commune sur laquelle se trouve cette résidence,
- de la commune au titre de laquelle vous figurez pour la 5ème fois sans interruption au rôle de l'une des contributions directes communales (taxes foncières, taxes d'habitation, ...).

#### 2) Si vous n'avez pas de résidence en France

→ Il faut être inscrit au registre des Français établis hors de France pour demander votre inscription sur la liste électorale de l'une des communes suivantes :

- commune de naissance,
- commune de votre dernier domicile,
- commune de votre dernière résidence à condition que celle-ci ait été de six mois au moins,
- commune où est né un de vos ascendants (père, mère, un de vos grands-parents, ...),
- commune sur la liste électorale de laquelle est inscrit ou a été inscrit un de vos parents jusqu'au 4ème degré (extrait du code civil art 743 : « ...deux frères sont au 2ème degré, l'oncle et le neveu sont au 3ème degré, cousins germains au 4ème degré et ainsi de suite. »), Art. L12 du code électoral,
- sur justification du mariage, commune où est inscrit votre conjoint. (Art. 14 du code électoral).

### ◆ Quand et comment vous inscrire ?

→ soit à la mairie ou par correspondance en lui adressant le formulaire Cerfa N° 12669\*01 : "Demande d'inscription sur les listes électorales à l'usage des Citoyens français" accompagné des justificatifs demandés sur la notice explicative.

→ Pour télécharger le formulaire Cerfa n°12669\*01 : <http://vosdroits.service-public.fr> (rubrique "Elections", sous-rubrique "Elections politiques").

→ soit au consulat de votre lieu de résidence, qui transmettra le dossier à la mairie que vous avez choisie.

**Si ce n'est pas encore fait, ne perdez plus un instant ! Le délai d'acheminement du poste diplomatique ou consulaire à la mairie d'inscription peut demander 2 à 3 semaines.**



## Européennes 2009

◆ Vous vivez dans un des 26 pays de l'Union européenne (sauf la France !), vous pouvez demander à être inscrit sur les listes électorales de la commune de votre pays d'accueil et voter ainsi pour les listes de ce pays aux prochaines élections européennes. Dès lors et pour éviter le double vote, vous ne pourrez plus voter aux européennes dans votre commune de France. Vous y resterez cependant inscrit pour les autres scrutins locaux (municipales, cantonales, régionales, législatives).

◆ Vous vivez hors de l'Union européenne, en Afrique, dans les Amériques, en Asie ou en Océanie, vous avez également tout intérêt à être inscrit sur la liste électorale d'une commune de France car les consulats n'organisent plus les élections européennes depuis la régionalisation de ce scrutin en 2003.

Seules possibilités alors pour voter :

- Le vote personnel dans votre commune de France
- Le vote par procuration dans cette commune

→ Il est très important d'avoir un mandataire de confiance. C'est l'élément déterminant pour le choix de la commune où vous allez vous inscrire, en fonction des nombreuses possibilités offertes par la loi. (voir ci-contre)

### Pour toute information complémentaire, contactez :

- votre consulat,
- la section locale de Français du monde-ADFE qui vous apportera le soutien nécessaire dans vos démarches, (coordonnées au consulat de France)
- le siège de Français du monde-ADFE : [contact@adfe.org](mailto:contact@adfe.org)
- notre site internet : [www.français-du-monde.org](http://www.français-du-monde.org)
- [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubrique Elections)
- le Parlement européen : [www.europarl.europa.eu](http://www.europarl.europa.eu)



Site très complet créé par le Centre d'information sur l'Europe (CIE) qui a pour mission d'apporter au public une information pluraliste sur l'Union européenne, son fonctionnement et son actualité et de favoriser le débat sur les questions européennes. Le CIE est un groupement d'intérêt économique financé par le Gouvernement français et différents partenaires publics et privés impliqués dans les questions européennes. Portraits et bibliographies de quelques grands Européens, histoire des origines de la Communauté économique européenne, organisation des institutions, budget, sondage destiné aux citoyens européens...

Il entreprend et accompagne de nombreuses actions : établissement d'une liste noire des compagnies aériennes, baisse du prix des communications des téléphones portables pour les appels depuis et vers un autre pays européen et autres sujets : environnement, travail, santé, agriculture...

[www.Touteleurope.fr](http://www.Touteleurope.fr)

### Multilinguisme

#### Comment apprendre les langues ?

Le site [www.linguanet-europa.org](http://www.linguanet-europa.org) propose de vous initier à l'apprentissage de nouvelles langues européennes. Il offre 4 entrées principales pour :

- connaître votre niveau en analysant vos compétences sur votre aptitude à parler, à écouter, à lire et à écrire,
- retrouver les différents modes d'apprentissage proposés avec de nouvelles approches individualisées des langues,
- rencontrer d'autres apprenants, participer à des échanges en ligne, à des forums, à des blogs...
- rechercher des supports pédagogiques en utilisant le texte libre, des mots-clés, la recherche avancée.

Le site est également accessible en basque, catalan...

L'Union européenne compte 23 langues officielles : l'allemand, l'anglais, le bulgare, le danois, l'espagnol, l'estonien, le finnois, le français, le grec, le hollandais, le hongrois, l'irlandais, l'italien, le letton, le lithuanien, le maltais, le polonais, le portugais, le roumain, le slovaque, le slovène, le suédois et le tchèque.

source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) (rubrique "découvrir")

### [www.ficep.info](http://www.ficep.info)

Le Forum des Instituts culturels étrangers à Paris (FICEP), a été créé en 2002 avec l'objectif de mettre en valeur le rôle clef que les 44 instituts et centres culturels étrangers présents à Paris jouent dans la promotion de la diversité culturelle.

Paris est la capitale qui réunit le plus grand nombre d'instituts culturels étrangers.

contact : [contact.ficep@orange.fr](mailto:contact.ficep@orange.fr)

### Adoption internationale

Partenaire des départements, interlocuteur des pays étrangers ouverts à l'adoption, l'Agence Française de l'Adoption (A.F.A.) a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les familles qui feront appel à ses services afin de leur éviter au maximum les nombreuses difficultés ou tracasseries qu'elles risquent de rencontrer au cours de leurs démarches.

Contacteur l'Agence :

19, bd Henri IV - 75004 PARIS

Tél. : 01 44 78 61 40 (de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30)

Fax : 01 44 78 61 41

[www.agence-adoption.fr](http://www.agence-adoption.fr)

### Sur le site de l'Observatoire européen du plurilinguisme

Fête des langues dans toute l'Europe, dernières mises à jour, missions de l'OEP, parutions... La Journée européenne des langues le 26 septembre a été organisée dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne. Une occasion de réfléchir sur la dérive vers le tout anglais. Or, le plurilinguisme et l'échange interculturel doivent être compris comme un triple enjeu, un enjeu personnel de développement et d'épanouissement, un enjeu de société en tant que facteur de cohésion sociale, un enjeu de civilisation, par la circulation des idées, principal facteur de créativité.



L'Observatoire souhaite développer le plurilinguisme et favoriser l'échange interculturel par une "veille stratégique multilingue liée à ses réseaux européens, une communication portant à la fois sur les résultats de la recherche, sur leur utilisation et sur leur exploitation, y compris en réagissant à l'actualité et une médiation auprès de décideurs publics et privés".

[www.observatoireplurilinguisme.europe-avenir.com](http://www.observatoireplurilinguisme.europe-avenir.com)



[www.languesenfete.fr](http://www.languesenfete.fr)



[www.ue2008.fr](http://www.ue2008.fr)  
site officiel de la Présidence française  
de l'Union européenne

## Citoyenneté européenne : le droit de vote du citoyen européen expatrié

**Le droit de vote des citoyens européens résidant dans un autre État membre est garanti par le Traité sous certaines conditions, notamment pour les élections au Parlement européen ; il ne l'est pas pour ceux qui résident dans un État tiers. Quant au droit de vote "national" à l'étranger, il leur est différemment accordé selon les pays.**

Cette situation a fait l'objet des préoccupations de l'association *Les Européens dans le Monde* (EDLM) qui a produit des rapports sur la libre circulation des citoyens européens et sur les droits démocratiques des expatriés européens. Nous manquons cependant d'informations sur Chypre, Malte et la Slovaquie.

### Les droits reconnus par le Traité

Rappelons que tout citoyen européen résidant dans un État membre dont il n'est pas le ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État (TCE, art. 19, par.2). L'électeur dispose de la liberté de choix entre le pays de résidence et le pays d'origine, avec interdiction du double vote.

De même, tout citoyen européen résidant dans un autre État membre dont il n'est pas le ressortissant a le droit de vote et d'éligibilité aux élections municipales dans l'État membre où il réside, dans les mêmes conditions que les ressortissants de cet État (TCE, art. 19, par.1), le double vote n'étant pas interdit. Les États membres peuvent toutefois réserver à leurs nationaux les fonctions de maire et d'adjoints (ou équivalents) et en France le choix des "grands électeurs" du Sénat. Pour ces deux élections, des dérogations sont admises au Luxembourg.

### Le droit de vote national

La plupart des États membres (sauf la Grèce et l'Irlande) accordent à leurs expatriés le droit de vote aux **élections nationales**, au moins au Parlement. Les données sur les législations nationales, qui peuvent avoir été modifiées, sont à

titre indicatif. Des conditions peuvent toutefois être imposées.

- En Allemagne, l'électeur ne doit pas avoir passé plus de 25 ans hors du pays, sauf s'il réside dans un État membre du Conseil de l'Europe.

- Au Danemark, où le droit de vote des expatriés n'est pas autorisé, des dérogations ne sont accordées que pour des séjours temporaires et dans l'intérêt du pays.

- En France, l'électeur doit prouver l'existence d'un lien avec la commune d'inscription.

- Au Royaume-Uni, l'électeur ne doit pas avoir quitté le pays depuis plus de 15 ans.

Selon les cas, les pays qui accordent le droit de vote admettent le vote par procuration (*Belgique, France, Pays-Bas, Royaume-Uni*) plus généralement le vote par correspondance (*à l'exception du Danemark, de la Finlande, de la France, de la Pologne et de la Roumanie*) ainsi que le vote dans les ambassades ou consulats (En France, pour les présidentielles et les référendums). Le principe du vote électronique est aussi admis par certains.

La circonstance que des citoyens européens ne puissent, en droit ou en fait, élire leurs députés les prive de la possi-

bilité de participer aux choix de politique européenne de leur Parlement et de leur gouvernement, qui représente leur pays au Conseil des Ministres de l'Union, ainsi doté de la légitimité démocratique.

Quant au droit de vote pour une liste nationale aux **élections au Parlement européen**, plusieurs États membres ne l'accordent pas à leurs expatriés (*Irlande, Pologne*) ou limitent ce droit aux résidents dans l'Union (*Autriche, Danemark, Grèce, Luxembourg, Portugal*) ou le soumettent aux mêmes limitations que pour les élections nationales (*Allemagne, Royaume-Uni*).

En France, le vote n'est plus admis dans les consulats.

Lorsque le citoyen européen ne peut pas voter dans un pays tiers, ceci constitue un manquement à l'égalité des citoyens, alors même que cette élection fonde la légitimité démocratique du Parlement européen. Si, résidant dans l'Union, il ne peut voter pour sa liste nationale, il ne peut bénéficier du choix offert par le Traité.

Jean-Claude Séché

*Les Européens dans le Monde (EDLM) est une fédération non-gouvernementale d'associations nationales de résidents à l'étranger.*



### Recommandation de l'association les Européens dans le Monde

Les Européens dans le Monde ont adopté une recommandation qui :

- incite les États membres qui ne le prévoient pas encore à accorder à leurs expatriés les mêmes droits de vote que ceux dont bénéficient leurs nationaux résidant sur leur territoire et à permettre aux expatriés, sans complications inutiles, de participer aux élections, de préférence par correspondance ou par courrier.
- invite les institutions européennes à examiner la situation résultant de ce que le droit de participer à l'élection du Parlement européen n'est pas accordé par tous les États membres à leurs nationaux expatriés dans un État tiers, et à intervenir auprès des États membres pour que tous les citoyens européens expatriés dans un État tiers puissent participer aux prochaines élections au Parlement européen.

[www.euromonde.eu](http://www.euromonde.eu)

## D'Edvige à "Edvirsp", ou comment légaliser le fichage liberticide des citoyens français

Le fichier Edvige a déjà – à juste titre – fait couler beaucoup d'encre. Faisons le point au 1er octobre 2008.

Rappelons qu'il s'agit là d'un nouveau décret autorisant les services de la police nationale relevant de la Sécurité publique à créer un fichier permettant de recenser les "personnes dont l'activité individuelle ou collective indique qu'elles peuvent porter atteinte à la sécurité publique" et celles "faisant l'objet d'enquêtes administratives".

Ce fichier a reçu dans un premier temps le nom d'Edvige, acronyme de "Exploitation documentaire et valorisation de l'information générale", avant d'être rebaptisé par le ministère de l'Intérieur du nom volontairement imprononçable d'Edvirsp (Exploitation documentaire et valorisation de l'information relative à la sécurité publique) suite au tollé provoqué par le premier texte.

Les données collectées peuvent être personnelles ou avoir trait aux origines raciales, au patrimoine, au comportement, aux déplacements, à l'environnement,

aux relations "directes et non fortuites" des individus ainsi qu'à leurs orientations politiques, philosophiques et religieuses. Seules les données relatives à la santé et à la vie sexuelle ne seront pas fichées, contrairement à ce qui était prévu par le premier texte.

Le fichage des mineurs à partir de treize ans, qui avait suscité de nombreuses réactions de rejet au sein de la société civile, a été restreint mais demeure possible dans le cas où ceux-ci menacent la sécurité publique – sans toutefois que des critères précis soient mentionnés. En outre est instauré un "droit à l'oubli" : les données les concernant doivent être effacées à leur majorité sauf dans le cas d'un "élément nouveau" justifiant un enregistrement entre 16 et 18 ans. L'effacement des données est alors repoussé à l'âge de 21 ans.

Le nouveau décret pose le principe d'une limite temporelle au fichage, qui sera de cinq ans après les faits ayant justifié l'ouverture du dossier.

Autre avancée : la consultation des données est réservée aux policiers et aux

gendarmes bénéficiant d'une autorisation spécifique, nominative et justifiée de leur hiérarchie.

À ce jour, plus de 205 000 personnes et 1100 associations ont demandé le retrait pur et simple de ce décret et pas moins de 13 recours ont été déposés devant le Conseil d'État. Celui-ci doit statuer sur la légalité du texte d'ici la fin de l'année. Par ailleurs, la Cnil (Commission Nationale Informatique et Libertés) doit donner son avis sur la nouvelle mouture du décret d'ici un mois.

Malgré les quelques avancées mentionnées, force est d'admettre que ce projet porte atteinte aux libertés publiques et individuelles et demeure à ce titre inacceptable.

Français du Monde - ADFE s'est donc joint à toutes les associations déjà signataires de la pétition pour exiger le retrait immédiat de ce décret qui ouvre la porte à nombre de dérives sécuritaires dangereuses et antidémocratiques sous prétexte de lutte contre la délinquance.

Cybèle Bouteiller

## social

### Caisse de sécurité sociale des Français de l'étranger : sept membres de Français du Monde-ADFE au Conseil d'administration

La Caisse des Français de l'Étranger (CFE) vient de renouveler son conseil d'administration. Sur les 18 sièges à pourvoir, notre association en remporte sept :

*pour le collège des membres de l'Assemblée des Français de l'Étranger*  
- Monique Morales (Espagne)

*et pour le collège des assurés à la Caisse*

- Anne-Marie Maculan (Brésil), déjà élue en 2002
- Didier Lachize (Vietnam), déjà élu en 2002
- Isabelle Frej (Maroc)
- Annie Michel (États-Unis)
- Stéphanie Hélicher (Chine)
- Michelle Mwenetombwe (République démocratique du Congo)

Félicitations à nos élus et tous nos vœux pour leurs six années de mandat !



## L'Irlande au cœur de l'Union européenne



Hélène Conway

La tentation est grande de critiquer les Irlandais pour avoir dit "Non" pour la deuxième fois à un traité européen et la classe politique française ne s'en est pas privée.

Et pourtant n'avaient-ils pas raison, ces Irlandais, de rejeter le Traité de Nice si peu ambitieux et incomplet ? Nice permettait l'élargissement sans donner aux institutions les moyens de fonctionner à 27. Plus tard, plus d'une centaine de représentants de tous les pays européens, réunis en Convention, ont travaillé pendant un an et se sont mis d'accord sur un texte beaucoup plus ambitieux qui touchait toutes les composantes de nos sociétés, du social au politique en passant par l'économique.

Valéry Giscard d'Estaing a vu là sa chance de laisser sa marque dans l'histoire en proposant un Traité constitutionnel auquel les Français et les Hollandais mirent fin quand il leur fut soumis.

Personne ne les a traités d'ingrats ni ne leur a demandé de voter une deuxième fois. Le même texte, légèrement modifié, devint le Traité de Lisbonne, en cours de ratification par voie parlementaire dans 26 des pays membres et soumis au référendum en Irlande comme le veut la Constitution irlandaise.

On peut revenir sur la campagne ratée du camp du "oui" menée par des politiques qui ne savent faire campagne que pour eux-mêmes et n'ont su ni expliquer ni "s'emparer" du Traité. En face, une coalition hétéroclite a utilisé des slogans marquant les esprits et ranimé toutes les peurs, surtout celle de l'inconnu, peurs qu'un traité illisible et incompréhensible ne pouvait apaiser. Les Irlandais ont rejeté le Traité par une très nette majorité.

L'Europe se retrouve maintenant à nouveau dans une impasse dont il faudra sortir avant la fin de l'année puisque les élections européennes auront lieu en juin 2009.

Nicolas Sarkozy s'est déplacé à Dublin le 21 juillet en tant que Président de l'Union Européenne. Il a rencontré le Premier ministre, les représentants du gouvernement et de l'opposition. Il a insisté pour qu'une réunion regroupant les partisans des deux camps soit organisée à l'ambassade à laquelle j'ai assisté en tant qu'élue à l'Assemblée des Français de l'Étranger.

Il avait tout d'abord suggéré de rencontrer les gens dans la rue... Le souvenir de sa rencontre avec les pêcheurs français a vite dissuadé les autorités irlandaises de répondre à son souhait. Les Irlandais manifestent peu et les gens rassemblés devant le Parlement pour l'arrivée du Président Sarkozy étaient là autant comme volontaires à la résistance contre Lisbonne que pour défendre la colline de Tara menacée par le passage d'une autoroute. Seuls quelques Français étaient franchement hostiles et ont raté de peu la voiture du Président qu'ils avaient l'intention de couvrir d'œufs. Les fermiers avaient peint 6 tracteurs en bleu, blanc et rouge comme signe de soutien à Sarkozy, opposé aux propositions de Peter Mendelson ; les pêcheurs demandaient son soutien pour de meilleurs quotas.

Trois avions ont amené le Président et sa suite dont un pour la presse, franchement peu sarkoziste. Sarkozy doit être dans la logique d'Oscar Wilde qui préférerait que l'on dise du mal de lui plutôt que de ne point en parler.

Vingt personnes se sont réunies à huis clos afin de présenter au Président leurs points de vue. Chacun est resté retranché sur ses positions et le tour de table n'a fait que confirmer que les Irlandais n'étaient pas prêts à voter une deuxième fois et qu'une solution, si elle existe, n'est pas évidente. Le Président est reparti, suivi au pas de course par son ministre Bernard Kouchner. Les manifestants n'étaient plus là. Il est vrai que le lundi est toujours très calme ; les Irlandais récupèrent du week-end. Le Premier ministre irlandais (Taoiseach), Brian Cowen, gardera longtemps en mémoire la conférence de presse. Le Président

Sarkozy a tenté de prendre la main de Brian Cowen qu'il a prestement caché derrière son dos... Nicolas Sarkozy a alors attrapé Brian Cowen par le cou pour lui poser un baiser sonnante sur chaque joue tout en déclarant qu'il avait compris qu'il serait difficile, voire impossible, de faire bouger les Irlandais. Il est vrai qu'à côté de lui Brian Cowen ressemblait plutôt au roi de Tonga. Celui-ci a répondu par un sourire gêné afin de ne pas mettre en péril la réputation d'hospitalité chaleureuse que l'on prête aux Irlandais. Les journaux ont immortalisé la photo du *French kiss* sur les marches du Parlement. "That's Europe for you".



Aujourd'hui les Irlandais cherchent une solution. Ils parlent de ratifier le Traité auquel seraient attachés un nombre de protocoles comme pour le Nice 2. Les politiques ne veulent pas prendre le risque d'une nouvelle défaite avant les élections de l'année prochaine et le Labour a déjà annoncé qu'il ne soutiendrait pas le Traité dans un deuxième référendum. Il est même envisagé de suspendre l'adhésion de l'Irlande si les 26 autres pays ratifient le Traité. La situation est complexe. Le problème est certes politique mais la solution sera juridique. Les Irlandais ont besoin de temps et ils n'auront aucune solution miracle à proposer en octobre lors du prochain sommet européen.

Hélène Conway  
FDM-ADFE Irlande  
[www.irlande-adfe.info](http://www.irlande-adfe.info)

## Quelques nouvelles

### Français du Monde-ADFE Pays-Bas

Bernadette van der Horst-Brigot, très connue et appréciée au sein de la commu-



Richard Yung, Bernadette Van der Horst-Brigot, François Nicoullaud et Patrick Rolot

nauté française des Pays-Bas a reçu, en présence de Richard Yung, Sénateur des Français établis hors de France, de François Nicoullaud, Président de Français du Monde-ADFE et de ses nombreux amis, les insignes de Chevalier de l'ordre du Mérite le 1er septembre dernier des mains de Monsieur Patrick Rolot, Consul Général de France à Amsterdam.

En lui conférant cette distinction, Monsieur Rolot a rappelé que la France ne faisait que récompenser les mérites exceptionnels d'une compatriote de l'étranger et rendait hommage à une

femme de valeur et de conviction.

Bernadette anime depuis 10 ans avec un dynamisme exceptionnel l'association France Emploi, association fondée par la section ADFE des Pays-Bas, dont les résultats ont été jugés excellents par la Commission nationale pour l'emploi et la formation professionnelle.

Bernadette est en outre présidente de FDM-ADFE Pays-Bas depuis 2004 et membre du Bureau national. Son équipe ne peut que louer son dévouement, son ouverture d'esprit et sa loyauté.

La démocratie avec Bernadette n'est pas un vain mot !

Françoise Millo  
Vice-présidente

### Français du Monde-ADFE Madrid

En avril dernier, la section de Madrid de Français du Monde-ADFE a organisé une soirée consacrée au poète Federico García Lorca et aux circonstances de son assassinat près de Grenade, le 19 août 1936 pendant la guerre civile espagnole.



Réunies au théâtre de l'Institut Français de Madrid, plus de 100 personnes ont assisté à la projection d'un documentaire *Lorca, el mar deja de moverse*, d'Emilio Ruiz Barrachina, documentaire qui retrace l'enchaînement des faits précédant l'assassinat du poète et décrit l'état d'esprit, les querelles et rancœurs locales, la violence et la répression surgies du coup d'État militaire. Un débat a suivi,

auquel ont participé le réalisateur du documentaire et les poètes et écrivains Felix Grande et Manuel Rico.

Après la mort du Général Franco en 1975 la transition démocratique espagnole s'est construite sur la volonté de taire le passé récent, trop douloureux. Le Pacto de silencio (Pacte du silence) était une condition sine qua non pour parvenir à des accords entre les différentes forces politiques et permettre ainsi le passage d'une dictature à une démocratie sans retomber dans les affres de la guerre civile. Mais depuis quelques années, et maintenant que la démocratie est solide, beaucoup pensent qu'il est temps de regarder ce passé en face. Dans ce sens, une loi a été récemment votée permettant la récupération de la mémoire historique. Il s'agit, en particulier, de retrouver les corps de victimes encore entassés dans des fosses communes et de les identifier.

Le Bureau de Français du Monde - Madrid

### Océan Indien

#### À saluer : le nouveau blog de l'association des Français de Madagascar

[adfe-madagascar.blogg.org](http://adfe-madagascar.blogg.org)

Multiples renseignements concernant la vie administrative et citoyenne des Français dans la grande île, toutes les thématiques essentielles

Coordonnées de l'association :

Lot VK 6, rue Pierre Rapiera, Ambohitavo nord, BP 203, Antananarivo 101

Tél. 22 643 90 - [adfe@wanadoo.mg](mailto:adfe@wanadoo.mg)



#### Notre section de l'île Maurice a lancé son site internet, il nous invite au voyage...

[www.fdm-adfe-ilemaurice.org](http://www.fdm-adfe-ilemaurice.org)

Pour rapprocher les Français de l'île Maurice, leur diffuser des informations culturelles, économiques, politiques, diplomatiques utiles, organiser des rencontres à thèmes...

contact : [adfemu@gmail.com](mailto:adfemu@gmail.com)

## d'Annaba à Riyadh en passant par Paris



### Français du Monde-ADFE Annaba

Avec un soleil digne du Petit Prince, la section FDM-ADFE d'Annaba publie son bulletin d'information semestriel sous la plume de sa présidente Zoubeida Mecheri et du conseiller à l'AFE Fwad Hasnaoui. De nombreuses rubriques consacrées à la vie pratique (informations sociales et conviviales, rencontres...), les adresses de nos représentants sur place à Alger, Annaba, Bejaïa, Constantine, ...  
[adfeannaba@hotmail.com](mailto:adfeannaba@hotmail.com)

### Français du Monde-ADFE Riyadh



Dans une lettre de rentrée de la section à la communauté française, nos amis créent du lien social et présentent leur travail. Après soirée Country et soirée dansante, c'est l'annonce du prochain voyage de notre sénatrice Monique Cerisier ben Guiga et le passage de la Conseillère AFE Elisabeth Rayer Al Youssef, élue de la circonscription d'Abou Dhabi.  
contact : [adfe.riyadh@yahoo.fr](mailto:adfe.riyadh@yahoo.fr)

### Les anniversaires de Français du Monde-ADFE...

Cette année aura été marquée par deux jubilés dans nos sections des Pays-Bas et de Francfort sur le Main/Hesse, fondées en 1983. Réceptions, retrou-

### À LIRE : "La route de la soie, une histoire géopolitique", Pierre Biarnès

459 pages, éditions Ellipses, 32, rue Bargue, 75740 Paris Cedex 15  
([www.editions-ellipses.fr](http://www.editions-ellipses.fr))

Notre ami Pierre Biarnès, à présent ancien sénateur des Français de l'étranger, vient de produire avec "la route de la soie" un nouveau livre, et un livre puissant. Comme installé aux grandes orgues de la géographie et de l'histoire, il nous emmène en partant du début des temps dans cette Asie centrale qu'ont chevauchée tant de conquérants, qu'ont sillonnée tant de marchands, et dont les fabuleux paysages, les couleurs et les parfums uniques, font encore rêver les grands voyageurs. Cette région, riche en gaz et en pétrole, riche de ressources en tous genres, riche aussi de conflits brûlants et de foyers de crise - Iran, Afghanistan, Pakistan... apparaît plus que jamais comme l'un des carrefours du monde, et l'un des creusets où prend difficilement naissance le monde de demain. Il fallait la plume inspirée de Pierre Biarnès pour nous le faire découvrir ainsi dans sa complexité et sa globalité.

### Séjour chez l'habitant à Paris

**Chambres d'hôtes à Paris** par Pascale Desclos 193 pages. 16€. Ed. Hachette  
Appartements Art nouveau, haussmanniens, XVIII<sup>e</sup> siècle, loft design...  
Premier guide de chambres d'hôtes dans la capitale : sélection d'une centaine d'adresses de charme dans tous les arrondissements intra-muros et la petite ceinture. Guide écrit en partenariat avec la Mairie de Paris et les agences affiliées à la charte Hôtes Qualité Paris. Large gamme de prix à la nuit pour chambre double de 60 à 120 € (avec le petit-déjeuner) et gamme de luxe.

vailles, discours, musique, beaux gâteaux aux 25 bougies et ambiance festive, croisière sur le Main même. Francfort publie un numéro spécial du magazine Mosaïque évoquant les grands moments de la section, une chronique, ses équipes d'animations enfantines...

Une façon bien à nous de célébrer le travail associatif et sa nécessaire pérennité. Un engagement de tous les jours pour beaucoup d'entre nous sans doute, un engagement volontaire et responsable précisément parce qu'il est pérenne, lui. Du vrai développement durable !



Francfort : hôtel de Ville

### Adhésion à Français du Monde-ADFE :

Merci de contacter votre section locale.

### Abonnement à Français du Monde :

16 euros (5 numéros par an)

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de : ADFE-FdM  
à envoyer à : ADFE-FdM,  
62 boulevard Garibaldi, 75015 Paris

# PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ SOCIALE



## Expatriés, pensez à votre Sécurité sociale française !

Si vous travaillez, étudiez ou simplement résidez à l'étranger, vous avez droit, comme tout Français, à la Sécurité sociale. Caisse d'assurance volontaire, la Caisse des Français de l'Étranger vous protège comme si vous étiez en France.



Caisse des Français de l'Étranger  
La Sécurité sociale des expatriés

+ d'informations : 33 1 64 71 70 00  
[www.cfe.fr](http://www.cfe.fr)